



CAHIER DES CHARGES DE CONSULTATION

MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA CONCEPTION, LA PRODUCTION ET L'ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉALISATION D'UNE EXPOSITION TEMPORAIRE

Maitre d'ouvrage : province Sud – direction de la culture, de la jeunesse et des sports

1. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet de sélectionner un prestataire chargé d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour accompagner la province Sud dans la conception, la préparation, la production, l'installation, l'ouverture et le suivi d'une exposition temporaire consacrée à la collection historique dite COSTES.

La mission porte sur la définition du projet muséographique et scénographique, la mise en récit des collections, la conception des dispositifs de médiation et, en lien avec la maîtrise d'ouvrage et les artistes retenus, l'intégration de créations contemporaines destinées à faire évoluer l'exposition pendant ses six mois d'exploitation.

Le prestataire devra être en mesure d'assurer la cohérence globale du projet, depuis la phase de conception jusqu'à l'accompagnement de l'exploitation et au bilan final.

2. Contexte et enjeux

2.1. Contexte

Dans le cadre de sa politique de conservation et de valorisation du patrimoine historique et culturel, la province Sud souhaite valoriser la collection historique dite COSTES en proposant une exposition temporaire accessible au plus grand nombre.

L'exposition devra à la fois préserver et transmettre la mémoire de cette collection issue d'un legs, faire comprendre sa richesse et sa diversité, et proposer un regard renouvelé sur les objets et les univers culturels qu'elle rassemble.

2.2. La collection COSTES

La collection couvre prioritairement la région Pacifique et comprend plus de 600 objets. Elle est hétérogène et rassemble plusieurs ensembles, couvrant approximativement une période allant du XIV^e siècle au milieu du XIX^e siècle.

Elle comprend notamment des objets usuels, rituels et d'ornementations, ainsi que des objets relevant de typologies et de matériaux variés : bois, os, ivoire, porcelaine, fibre, verre, textile, métal, cuivre, pierre, terre cuite, cellulose, etc.

2.3. Enjeu du projet

L'enjeu n'est pas de présenter la collection sous la forme d'un inventaire, mais de construire **une expérience de visite cohérente, sensible, accessible et documentée, permettant de mettre en valeur des pièces fortes du fonds.**

Le projet devra créer un dialogue entre patrimoine et création contemporaine. Des artistes seront sélectionnés dans le cadre d'un appel à projets artistique distinct. Le titulaire de la présente mission devra intégrer leurs interventions dans le projet d'exposition et accompagner leur articulation avec le propos scientifique, muséographique et scénographique.

L'exposition devra être conçue comme un projet vivant : sa scénographie et son fonctionnement devront permettre le renouvellement partiel des contenus et l'intégration de nouvelles œuvres contemporaines au cours des six mois d'ouverture.

3. Lieu et contraintes

3.1. Site

L'exposition sera accueillie au Château Hagen et, le cas échéant, dans les espaces complémentaires identifiés par la maîtrise d'ouvrage. Le bâtiment concerné est classé au titre des monuments historiques.

Le plan des espaces disponibles est fourni en annexe 1. Le candidat devra impérativement prendre connaissance des espaces, de leurs contraintes et des documents transmis.

3.2. Contraintes patrimoniales

- respect de l'intégrité architecturale et patrimoniale des bâtiments ;
- réversibilité des interventions lorsque cela est requis ;
- absence de dégradation des sols, murs, plafonds, menuiseries et éléments protégés ;
- prise en compte des contraintes de conservation préventive des objets ;
- maîtrise des niveaux d'éclairement, de température, d'humidité et des risques liés à la fréquentation ;
- sécurisation des œuvres et des dispositifs ;
- prise en compte des contraintes d'accessibilité, d'évacuation et de sécurité du public.

Le titulaire devra signaler dès la phase de conception toute intervention susceptible de nécessiter une validation particulière de la maîtrise d'ouvrage.

4. Objectifs de l'exposition

- valoriser les pièces fortes de la collection COSTES ;
- rendre intelligible la diversité et la richesse de la collection ;
- faire connaître l'histoire de la collection et, lorsque cela est pertinent, celle de son collectionneur ;
- proposer un récit accessible, sensible et documenté ;
- mettre en relation les objets patrimoniaux avec des regards et créations contemporains ;
- faire vivre l'exposition pendant toute sa durée d'exploitation ;
- favoriser la fréquentation des habitants, des scolaires, des familles, des touristes et des publics empêchés ;
- renforcer l'attractivité culturelle et patrimoniale du site ;
- constituer une expérience de visite immersive et interactive, sans recourir au numérique ou à la technologie comme finalité en soi ;
- laisser une trace documentaire et artistique du projet afin de faciliter sa valorisation et son archivage à l'issue de l'exposition.

5. Principes directeurs du projet

5.1. Une exposition évolutive

Le titulaire devra concevoir une exposition dont le dispositif général reste cohérent tout en permettant des évolutions pendant les six mois d'ouverture. Les évolutions pourront notamment prendre la forme de nouvelles créations, installations, performances, interventions sonores ou audiovisuelles, renouvellement de certains objets ou contenus, rencontres et événements.

La proposition devra préciser les modalités techniques et budgétaires permettant ces évolutions sans remettre en cause l'intégrité de l'exposition.

5.2. Le dialogue entre patrimoine et création

Les œuvres contemporaines devront être intégrées au récit de l'exposition et non simplement juxtaposées aux objets historiques. Le titulaire travaillera avec la maîtrise d'ouvrage et les artistes retenus pour définir les conditions de présentation, de circulation, de médiation et de renouvellement.

5.3. Une expérience accessible

L'exposition devra être conçue pour le grand public. Le titulaire devra rechercher une articulation équilibrée entre textes, objets, images, sons, dispositifs interactifs, manipulations et médiations en présentiel.

5.4. Une scénographie sobre, robuste et réversible

Les solutions devront être adaptées au caractère patrimonial des lieux, économiquement maîtrisées, facilement maintenables et suffisamment modulaires pour accompagner les évolutions du projet.

6. Périmètre général de la mission

La mission comprend les phases suivantes :

1. appropriation du fonds, diagnostic et cadrage ;
2. conception du projet muséographique et du récit ;
3. conception du projet scénographique et graphique ;
4. conception de la médiation et des dispositifs numériques ou multimédias, lorsque pertinents ;
5. accompagnement de la programmation et de la production des créations contemporaines ;
6. préparation des dossiers de consultation et assistance au choix des prestataires ;
7. coordination de la production et du montage ;
8. accompagnement pendant les six mois d'exploitation ;
9. évaluation et bilan final ;
10. démontage, restitution et archivage du projet.

7. Phase 1 – Appropriation, diagnostic et programmation

Le titulaire organisera une réunion de lancement avec l'équipe projet de la DCJS et établira, dans les premiers jours de la mission, un calendrier détaillé et une méthode de travail.

Prestations

- prise de connaissance de la collection, de la documentations, des archives et des ressources disponibles ;
- visite des espaces d'exposition et analyse de leurs contraintes ;
- identification des objets majeurs et des ensembles pertinents ;
- analyse des besoins éventuels de restauration, conservation préventive, encadrement ou soclage ;
- identification des contraintes de transport, manipulation et présentation ;
- proposition de principes de sélection des objets ;
- proposition d'une stratégie de renouvellement pendant l'exploitation ;
- identification des besoins scientifiques complémentaires et des personnes-ressources à solliciter.

Livrables

- note de cadrage et diagnostic ;
- planning directeur actualisé ;
- liste argumentée des objets pressentis, avec statut et contraintes identifiés ;
- matrice des besoins scientifiques, techniques, artistiques et documentaires ;
- première estimation budgétaire globale.

8. Phase 2 – Projet muséographique

8.1. Récit et synopsis

Le titulaire élaborera le projet muséographique en lien étroit avec la DCJS. Il proposera un récit permettant de comprendre la collection sans réduire l'exposition à une succession de notices.

Le candidat devra proposer, dans son offre, une méthode permettant d'explorer plusieurs hypothèses narratives avant validation du scénario définitif.

8.2. Parcours

- synopsis général ;
- découpage en séquences ;
- intentions de chaque séquence ;
- objets et contenus associés ;
- relations entre objets historiques et œuvres contemporaines ;
- principes d'interactivité et d'immersion ;
- circulations et temps de visite ;
- principes de renouvellement des contenus.

8.3. Contenus

Le titulaire coordonnera la rédaction, la relecture et la validation des contenus scientifiques et de médiation. Il devra distinguer clairement les contenus destinés au parcours principal des contenus approfondis.

Livrables

- synopsis général ;
- scénario détaillé séquence par séquence ;
- tableau de répartition des objets et contenus ;
- principes de médiation ;
- textes destinés aux panneaux et cartels ;
- préconisations de traduction/multilinguisme si retenues ;
- version validée du programme muséographique.

9. Phase 3 – Projet scénographique, graphique et technique

À partir du scénario validé, le titulaire élaborera le projet scénographique adapté aux espaces du Château Hagen et aux contraintes du site.

Prestations attendues

- principes d'aménagement et de circulation ;
- implantation des objets et dispositifs ;
- conception des mobiliers et supports ;
- vitrines, socles, supports et dispositifs de protection ;
- graphisme global, cartels et signalétique ;
- mise en lumière ;
- dispositifs sonores, audiovisuels ou multimédias si retenus ;
- dispositifs permettant le renouvellement des œuvres contemporaines ;
- plans, coupes, élévations et détails nécessaires à la consultation des entreprises ;
- estimatif quantitatif et financier ;
- planning de réalisation.

Livrables

- APS / esquisse détaillée et dossier d'intentions ;
- APD / projet scénographique détaillé ;
- plans d'implantation et plans techniques ;
- principes graphiques et signalétiques ;
- cahier des prescriptions techniques ;
- quantitatif et estimation ;
- planning de production et de montage ;
- dossier permettant la consultation des entreprises.

10. Phase 4 – Programme de créations contemporaines

Un appel à projets artistique sera lancé séparément afin de sélectionner les artistes et les créations contemporaines. Le titulaire de l'AMO devra travailler en articulation avec la maîtrise d'ouvrage et le dispositif de sélection.

Missions du titulaire

- proposer, si nécessaire, des pistes d'artistes ou de pratiques en complément de l'appel à projets ;
- organiser les conditions d'intégration des créations dans le parcours ;
- anticiper leurs contraintes techniques, de conservation, de sécurité et d'assurance ;
- accompagner les échanges entre artistes, équipe scientifique et scénographe ;
- établir les besoins de production et d'installation ;
- prévoir le renouvellement des interventions pendant les six mois ;
- documenter les étapes de production et de présentation.

Livrables

- programme d'intégration des créations contemporaines ;
- fiches techniques par création ;
- calendrier de production ;
- budget de production et d'installation par création ;
- scénario de renouvellement des interventions.

11. Phase 5 – Consultation, production et coordination

Le titulaire assistera la maîtrise d'ouvrage dans la préparation et le suivi des consultations nécessaires à la réalisation de l'exposition.

- préparation des pièces techniques utiles aux consultations ;
- assistance à l'analyse des offres ;
- mise au point technique avec les prestataires ;
- coordination entre scénographie, graphisme, audiovisuel, mobilier et production artistique ;
- suivi du respect du budget et du calendrier ;
- coordination des intervenants jusqu'à l'installation.

12. Phase 6 – Transport, conservation et installation

Le titulaire devra intégrer au projet les conditions de transport des objets depuis leur lieu de réserve jusqu'au lieu d'exposition, ainsi que les conditions de retour en fin d'exposition.

- organisation prévisionnelle du transport et de la manutention ;
- préconisations de conditionnement ;
- coordination avec les personnes en charge des collections ;
- plan d'installation ;
- ordre de montage ;
- coordination du soclage, de l'éclairage et des dispositifs de sécurité ;
- contrôle de conformité avant ouverture ;
- assistance à la réception des installations.

13. Phase 7– Ouverture et exploitation

L'installation de l'exposition devra impérativement pouvoir débuter à compter du 1er juillet 2027 afin de permettre une ouverture/vernissage à la mi-août 2027 dans le cadre de la 33^e édition du Mois du Patrimoine.

Accompagnement pendant les six mois

- suivi de l'état général du dispositif ;
- assistance lors de l'intégration des nouvelles créations ;
- adaptation ponctuelle des dispositifs lorsque nécessaire ;
- participation aux réunions de suivi ;
- appui aux événements liés à l'exposition lorsque ceux-ci ont un impact sur le dispositif ;
- bilan intermédiaire à mi-parcours.

14. Calendrier prévisionnel et délais

Le calendrier ci-dessous constitue le calendrier directeur. Le candidat devra joindre à son offre un planning détaillé et proposer les ajustements nécessaires, sans remettre en cause la date impérative d'ouverture.

Phase	Période cible	Livrable principal	Validation
Lancement / appropriation	26 Octobre 2026	Note de cadrage + planning	DCJS
Diagnostic / programmation	Novembre 2026	Diagnostic + sélection prévisionnelle	DCJS
Scénario muséographique	Novembre 2026–janvier 2027	Scénario détaillé	DCJS
APS scénographique	Décembre 2026–janvier 2027	Esquisse / APS	DCJS
APD / consultation	Février–mars 2027	Dossier technique + estimatif	DCJS
Production	Avril–juin 2027	Mobiliers scénographiques	DCJS
Installation	À partir du 1er juillet 2027	Exposition installée	DCJS
Réglages	Juillet–début août 2027	PV de mise au point	DCJS
Ouverture	Mi-août 2027	Vernissage / ouverture	DCJS
Exploitation	Mi-août 2027–mi-février 2028	Suivi + renouvellements	DCJS
Démontage / bilan	Février–mars 2028	Bilan final + archivage	DCJS

Le candidat devra identifier dans son offre les jalons critiques et préciser les délais de validation qu’il estime nécessaires à la maîtrise d’ouvrage. Toute proposition devra être compatible avec l’**ouverture impérative à la mi-août 2027**.

15. Gouvernance et modalités de travail

La mission sera conduite en étroite collaboration avec l’équipe projet de la DCJS. La maîtrise d’ouvrage mettra à disposition les éléments nécessaires à la réalisation du projet : inventaires, listes de collection, documentations, archives et plans disponibles.

- réunion de lancement ;
- réunions de travail régulières, en présentiel ou à distance ;
- comité de validation aux étapes structurantes ;
- compte rendu hebdomadaire synthétique pendant les phases de production ;
- tableau de suivi des décisions, actions, responsables et échéances ;
- alerte immédiate de la maîtrise d’ouvrage en cas de risque sur le calendrier, le budget, les collections ou la sécurité.

16. Livrables récapitulatifs

Livrable	Échéance cible	Format
Note de cadrage et diagnostic	Dans les 3 semaines suivant le démarrage	PDF + source
Planning directeur	Dans les 3 semaines	PDF + tableau modifiable
Sélection argumentée des objets	Novembre 2026	Tableau + fiches
Synopsis et scénario détaillé	Janvier 2027	PDF + source
Programme muséographique	Janvier 2027	PDF + source
APS / intentions scénographiques	Janvier 2027	PDF + plans
APD / dossier de consultation	Mars 2027	PDF + fichiers sources
Programme d'intégration des créations	Selon calendrier de l'appel à projets, au plus tard avril 2027	PDF + fiches
Dossier de production / montage	Mai 2027	PDF + plans
Dossier de préparation à l'ouverture	Juillet 2027	PDF + check-list
Bilan intermédiaire	Décembre 2027 / janvier 2028	PDF
Bilan final + archivage	Au plus tard 1 mois après le démontage	PDF + fichiers sources

17. Profil et compétences recherchés

Le candidat devra démontrer une expérience avérée dans la conception et la réalisation d'expositions, idéalement dans des lieux patrimoniaux et avec des collections historiques.

- conception d'expositions et commissariat/muséographie ;
- conservation et présentation d'objets de collection ;
- scénographie et suivi de travaux ;
- médiation culturelle et conception pour différents publics ;
- coordination de productions artistiques contemporaines ;
- gestion de projet, planning et budget ;
- connaissance du contexte muséal, culturel et touristique de Nouvelle-Calédonie ou capacité démontrée à travailler dans ce contexte.

18. Propriété intellectuelle, données et archivage

Les conditions de cession et d'utilisation des droits seront précisées dans les pièces contractuelles. Le titulaire devra remettre à la maîtrise d'ouvrage les fichiers sources des documents produits dans le cadre de la mission lorsque ceux-ci sont nécessaires à leur réutilisation, leur maintenance ou leur archivage.

Les contenus produits devront être structurés de manière à faciliter leur conservation et leur réutilisation future par la Province Sud.

19. Structuration de l'offre

Les candidats peuvent présenter une offre en groupement.

Les offres devront contenir les pièces listées ci-dessous en un seul exemplaire :

1. une **note méthodologique** décrivant la démarche proposée ;
2. une **note établissant les références** du candidat reprenant la liste des prestations similaires exécutées ou en cours d'exécution ;
3. un **état des moyens techniques et matériels** dont le candidat dispose pour exécuter les prestations ;
4. une **attestation sur l'honneur complétée et signée** indiquant que le prestataire est en situation régulière au regard des obligations fiscales et sociales à la date du dépôt de l'offre ;
5. une **attestation d'assurance en responsabilité civile et professionnelle** ;

Le défaut de régularité ou de production des attestations entraînera le rejet de l'offre.

6. le **plan de charge de l'entreprise** ;
7. le **DPGF annexé complété** ;
8. un **devis détaillé et signé**.

20. Critère de jugement des offres

La sélection se fera sur la base des critères suivants :

1. Références et expérience du candidat dans des projets muséographiques similaires – 10 % ;
2. Une première intention muséographique, et de dialogue entre objets historiques et œuvres contemporaines – 10% ;
3. Qualité de la proposition méthodologique et compréhension du projet – 30 % ;
4. Offre financière – 50 %.

21. Modalités de remise des offres

Les offres devront être remises au plus tard le **VENDREDI 16 OCTOBRE 2026 A 12H**, par courriel à dcjs.pvpv.contact@province-sud.nc

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent appel d'offres.

22. Annexes

Annexe 1 : plans des salles d'exposition – Château Hagen.

Annexe 2 : DPGF à compléter.

23. Coordonnées pour renseignements complémentaires

Contacts et renseignements : Direction de la culture, de la jeunesse et des sports – Province Sud

Courriels : ingrid.tateia@province-sud.nc ; karim.derras@province-sud.nc

Téléphone : 20.48.18